

DECISION 61/16
VIREMENT DE CREDITS – BUDGET ANNEXE EAU POTABLE 2016

Je soussigné, René OLIVE, Président de la Communauté de Communes des Aspres,
ATTESTE la modification de la composition du BUDGET ANNEXE EAU POTABLE 2016 –
Section d'Investissement, par Virements de crédits suivant :

REDUCTION			AUGMENTATION		
Chapitre 23 –	Imputation 2315/travaux divers	- 3 800,00	Chapitre 16 –	Imputation 1641	+ 3 800,00
Solde après virement		2 143 470,32	Solde après virement :		113 800,00

Le montant global du budget EAU POTABLE 2016 n'est pas modifié.

En application de l'article L.5211-10 du CGCT, il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Le Président,

René OLIVE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20161227-61-16VCAEP-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2017